

Guide du fonctionnement coopératif

Service Enfance Jeunesse

Tout ceci n'est qu'un jeu...alors jouez-le !

membre Enfant

Tous les membres sont
soumis au même
règlement

membre Adulte

**les enfants et les adultes volontaires se répartissent par
commission.**

(Si il y a trop de monde dans les commissions, les volontaires seront
tirés au sort)

Commission des conflits et des sanctions

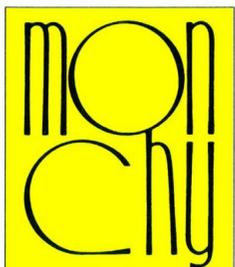
Elle se réunit pour accompagner les
membres qui transgressent le règlement
ou les désaccords

Commission de la vie quotidienne

Elle se réunit pour suivre l'entretien
quotidien (vaisselle, rangement), les
repas, les goûters...

Commission pédagogique

Elle se réunit pour parler/valider les
activités, sorties, plannings proposés aux
enfants



SANTELOI



Commission des conflits et des sanctions

Comment ça marche ?

Le règlement est affiché sur le mur du vivre ensemble

Le règlement est évolutif et est modifiable en assemblée générale (tous les conseils réunis)

Si un membre constate qu'un autre membre transgresse le règlement, il lui attribue un carton jaune

Si le même membre transgresse encore le règlement, un carton rouge peut lui être attribué

A la troisième transgression, un constat est écrit. Le constat sera déposé dans la bannette de la commission.

La commission se réunit en fonction des constats à traiter.

En aucun cas la commission n'a le droit de sanctionner. Le membre mis en cause s'explique, peut être accompagné d'un ami et propose lui-même une réparation.

La commission valide la sanction avec le membre mis en cause et s'assure que celle-ci est proportionnelle avec la transgression.

Pour les conflits entre membre, la commission peut intervenir à l'aide de l'outil prévu à cet effet

Toute violence physique et/ou verbale entre membre sera directement traitée en commission



Commission de la vie quotidienne

Comment ça marche ?

La commission se réunit une fois par semaine, plus si nécessaire (en cas de problème par exemple)

les sujets abordés concernent la vie quotidienne : les goûters, les repas, les tâches "ménagères" (vaisselle, rangement, tri des déchets)



Commission pédagogique

Comment ça marche ?

La commission se réunit maximum une fois par semaine, plus si nécessaire (en cas de problème par exemple)

les sujets abordés concernent les plannings d'activités, les sorties, les veillées, les projets

La commission donne un avis sur les propositions de plannings

Elle permet de faire vivre les projets des membres motivés pour en proposer